



AMBASSADE DE SUISSE
AU CONGO

512.212 - TC/dm

KINSHASA

le 9 décembre 1967

Boite postale 8724
Tel. 22.85-50.99

CONFIDENTIELLE

A la Division du Commerce
du Département fédéral de
l'économie publique

3003 B

E.V.D. HANDELSABTEILUNG	
NO.	Congo K. 870 A/A
GATT	
EE	
R	18. DEZ. 1967 21.12.
Kopie an	

GECOMIN, Lubumbashi

Monsieur l'Ambassadeur,

La Société GECOMIN qui a repris comme vous le savez les activités de l'Union Minière du Haut Katanga selon convention passée le 17 février dernier, procède depuis plusieurs mois à des modifications de structure qui tendent à promouvoir une plus grande liberté de mouvements afin de diminuer l'emprise que continue à exercer la Société Générale des Minerais de Belgique, successeur de l'UMHK. Selon les dirigeants congolais, l'arrangement du 17 février n'est qu'un leurre, la SGM continuant à maintenir une autorité excessive, notamment dans les transactions financières et dans le domaine de l'approvisionnement qui continue à se faire par l'intermédiaire de Bruxelles.

Pour réorganiser ses services administratifs, la Gecomин a fait appel aux Fiduciaires Associées S.A. à Genève qui ont été chargées de plusieurs mandats. Depuis bientôt 5 mois, des experts suisses poursuivent l'examen de la situation à Lubumbashi. M. Ravier, Directeur de la Compagnie genevoise, se trouve à sa tête et il a comme tâche de préparer des stagiaires congolais dont la formation se fait en Suisse au cours de séjours de un à deux mois. Les résultats de ce travail se révèlent fructueux en ce sens qu'il appert qu'un nombre d'emplois confiés jusqu'à présent à des Européens, pourront être dorénavant exécutés par des Congolais, ce qui réduira de manière sensible les frais généraux.

En outre, Gecomин a ouvert un bureau à Genève qui sous le nom de GECO, s'occupera d'harmoniser les différents départements de la société, sous l'égide directe du conseil d'administration. Pour l'instant Geco a été constituée sous

./.

- 2 -

forme de société simple entre les différentes personnalités suivantes, soit : J. Kibwé, Président de la Gecom, Tonello, avocat à Genève, Cornaz et Cornuz (Suisse).

Geco deviendra un organisme officiel dès février 1968. Elle aura ses bureaux à la rue du Cendrier No 15 à Genève. L'effectif du personnel pourrait s'élever à deux cents personnes. M. Cornuz, qui vient de me donner des renseignements, a eu tout récemment un entretien avec M. Ruffieux, Conseiller d'Etat à Genève, pour l'informer de la création de cette succursale de Gecom.

La décision de la Gecom appuyée naturellement par le Gouvernement de Kinshasa, présente pour notre économie un intérêt qui pourrait grandir dans l'avenir. Sur les deux cents personnes que compte engager Geco, la moitié sera d'origine suisse. En outre, les contacts seront plus aisés entre les fournisseurs, notamment BBC qui fournit depuis longtemps du matériel au Katanga. Il n'est donc pas exclu que plusieurs entreprises suisses soient amenées à développer leurs relations avec le Congo.

Je me suis déjà employé de manière discrète à conseiller Gecom de prendre des contacts avec Sulzer (Dr Plüss) par exemple et d'autres compagnies suisses. M. Cornuz m'a également signalé qu'il vient de passer une commande de t. 30.000 de charbon par l'intermédiaire d'un courtier suisse. Un ordinateur IBM a également été commandé en Suisse et non pas au bureau IBM au Congo. Enfin, c'est à Genève que six spécialistes de l'aviation suivent actuellement un stage, dont deux Congolais, pour être en mesure de piloter un avion Jet commandé par Gecom. A Lubumbashi même, un groupe de quatorze experts suisses en matière administrative et comptable seront engagés sous contrat pour une longue période. Ils auront comme mission de poursuivre le travail accompli par Fiduciaires Associées S.A. qui garde la haute main sur ces questions.

Dans le domaine technique, Gecom vient de faire appel à M. Mayor, Dr. ès Science, qui dirige un bureau d'études à Lausanne, qui m'a rendu visite ce matin. Il se rend à Lubumbashi pour une courte durée dans le but de procéder à un rapide examen de la situation.

./.

- 3 -

Pour l'instant aucun mandat officiel ne lui a été confié, la Société se réservant la possibilité de faire appel à sa compétence selon ^{la} conclusions de son rapport. Il n'est donc pas exclu que des ingénieurs et des géologues trouvent ici un nouveau champ d'activités.

En s'adressant à des experts suisses, Gecommin vise à se libérer progressivement des liens de l'ex-UMHK. Jusqu'à présent, cette tentative s'ébauche de manière prudente bien que certains milieux congolais souhaitent brûler les étapes devant les résultats prometteurs enregistrés par la Société Fiduciaires Associées.

Toutefois cette opinion n'est pas partagée par la Direction de Gecommin qui désire éviter autant que possible une cassure avec Bruxelles.

Dans l'esprit des Congolais, il est clair que les conventions de février dernier doivent être modifiées. Selon mes informateurs, trois textes de révision seraient déjà prêts et les dirigeants de l'ex-UMHK en auraient déjà été informés. Le contrat prévoit cependant une durée de trois et un préavis de deux années d'un côté comme de l'autre pour rompre les engagements. Pour l'instant, la Société belge est persuadée que la Gecommin est incapable de se priver de ses services, conviction qui semble bien ancrée à Bruxelles.

Cependant, il n'est pas exclu que des changements interviennent dans un avenir rapproché, la patience n'étant nullement la qualité prédominante des Congolais.

Comme on le voit, l'engagement de spécialistes suisses par la Gecommin déborde le domaine purement commercial et pourrait faciliter une modification profonde des structures de la Société katangaise. Aussi, est-ce avec circonspection que je tiens à contrôler personnellement cette situation.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse

